

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 25

**Artikel:** A propos des nouveaux commandements conjugaux  
**Autor:** Anatole  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-225874>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOUD  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



## LO BON VALET

**L**AI a d'i dzein que sè fant adî terî l'o-roilhe po fêre cein que daissant fêre ; faut que lo patron sâi à l'échaïdre quasi pertot, se vâo que l'aovrâdzo se fasse dë sorta. Lo Julot ào dzudzo n'ëtai pas de clli l'espèce : n'avâi pas fauta de lâi dere dou iadzo cein que devessâi exécutâ ; compreniâi d'on coup et mimameint dèvenâve cein que lo dzudzo désirâve ; fasâi mè qu'on lâi demandâve po vo fêre pliaisi. Se la patrona lâi commandâve d'apportâ à la cousena onna paneirâ de truffe, l'ein apportâve duë et s'on lâi desâi de terî trei vérâ ào guehion, l'ein terîve onna demi-dozanna.

L'autra né, lo dzudzo lâi fâ :

— Acute, Julot, dusso preindre déman matin lo train po Nautsati, à six haorë et treintanô. Faudra mè reveillâ à six haorë, sein manquâ.

— N'aussi pas pouairâ, patron : vo poudâ comptâ su mè !

Bon ! Julot, po ne pas manquâ s' n'affére, ne va pas sé cutsi, et vé quat' haorë va trovâ lo dzudzo que roncellâvè coumeint on benirhâo, lo tirè pè lo bré et lâi fâ :

— Monsu lo dzudzo, ne vo fêde pas de cou-sen... Vo pâodè drumi tranquillo, vo zâi oncorâ duë bounâ z'hâorë revant vo ! Sami.

*Figures de chez nous.*

## MAURICE

**M**il était aveugle et sale. Puis, il avait méchant caractère.

Il vidangeait sa « courtine » le jour de la foire; c'était comme un fait exprès. Quand les bancs de nougat et de « biscuits » étaient installés, quand le fumet du pain d'épice à Pertuiset vous donnait l'eau à la bouche, sa caisse à purin fendait la foule sur la place de foire. Le vieux Maurice, agrippé au timon, se laissait guider par le cheval. A chaque cahot, un jet du liquide, fertilisateur sans doute, mais malodorant, giclait ; les dames criaient : « Mon té ! ma robe ! » Et Maurice prenait son air benêt. A terre restaient et la traînée noirâtre et le parfum. Ce manège se répétait à toutes les foires. Les gens du Senday ronchonnaient. Ça ne pouvait plus durer. La municipalité dut aviser. On décida de napper l'agent de police d'un uniforme. On pensait que ça lui donnerait de l'autorité, même sur les avengles. Et, depuis qu'il porte une belle casquette à passepoils jaunes et une sabretache de sergent-major, de telles inconvenances ne se produisent plus. D'ailleurs, Maurice était mort entre temps.

Tenez, je le vois toujours aller à l'eau à la fontaine. Il sort de sa mesure, un seau à la main. De longs cheveux gris frisés à tire-bouchons lui tombent sur les épaules. Cloc-cloc-cloc... neuf pas tâtonnants, le voilà à l'angle du *Lion d'Or*. Cloc-cloc... il traverse la route — il y avait peu d'autos à l'époque. Sans se presser, il revient, son seau à bout de bras. On dirait que le vieux grigou rumine quelque chose... Il fait semblant d'embrouiller son compte de pas au retour... Il

veut, tout simplement, savoir qui c'est qui joue aux cartes à la salle à boire ; il écoute les voix, car s'il ne voit guère, il n'est bigre pas sourd. En passant, il étale les cinq doigts de sa main sale sur les vitres de l'hôtel ; leur marque y reste jusqu'au prochain coup de torchon.

— Y en a qui ont de la chance. Jouer l'aspalille en plein après-midi... C'est toujours les mêmes...

Les joueurs ne pipent mot ; ils connaissent le « moineau ». Mais John marmonne :

— Sacré Maurice ! que le diable l'emporte.

Ce qui chicanait surtout notre hôtelier, c'était le fumier que Maurice laissait s'accumuler contre le mur de son écurie attenante au café ; ça amenant de l'odeur et de l'humidité. Il avait plusieurs fois essayé de faire comprendre à son mauvais voisin l'inconvénient de ce tas de fumier. Mais le vieux contrarieur ne voulait rien comprendre. Alors John, qui est un fin malin, se dit : Attend un peu ! tu veux toujours faire le contraire de ce qu'on te demande ; tu seras roulé.

Un certain printemps succédant à un hiver particulièrement rigoureux, il aperçoit Maurice :

— Salut ! Voilà le beau temps. Pas dommage. Quel hiver, quelle « cramine » ! Eh bien, saisis-toi quoi : tu nous as tenu bigrement au chaud avec ton fumier contre le mur ; jamais la salle à boire n'a été si chaude que cet hiver.

La semaine suivante, le fumier était loin !...

A présent que Maurice est au purgatoire — en avait-il besoin, le bougre — et que sa baraque est démolie, l'hôtel s'est agrandi sur son emplacement ; le café s'est allongé de trois boxes en bois du Risoud pour les joueurs de cartes. Aussi, en apportant le tapis et l'ardoise, John ne manque pas de dire chaque fois : « C'est là que « cette poison » de Maurice amoncelait le fumier de son écurie.

Maurice vivait avec sa sœur : l'Aimée. Vieille fille et vieux garçon. L'Aimée avait été en service dans de bonnes familles. Elle en avait rapporté ce vernis d'instruction qu'on acquiert en voyageant et au contact des gens cultivés. Mais sa crasse faisait oublier toutes ses qualités.

Les gamins taquinaient Maurice, les élèves du collège surtout, car ils passaient quatre fois par jour devant sa porte. Les gamines s'en mêlaient aussi. L'une d'elles, devenue depuis une des dames du Senday, ne se souvient sûrement plus de s'être embardouflée les mains en renversant son tombereau de bouse en bas de talus de la route. Une autre, non moins dame, lui renversait son seau d'eau dans le « médillon ». Lui se vengeait de la langue :

— Ah ! la brave jeunesse du Senday ! les collégiens ! les éclaireurs !...

On dit que l'hygiène est une condition de santé et de longue vie. Quelle hérésie ! Baron, Touet, célébrités de chez nous dont le *Conteur* a rappelé la mémoire, tous gens crasseux, sont devenus plus vieux que les bonnes gens, qui croient à l'effet bienfaisant du savon et de l'eau. Maurice et sa sœur sont arrivés à un grand âge. L'Aimée est partie la première. Maurice l'a suivie peu après au paradis des « maunets ».

Cyprien.

**Pas la peine.** — Monsieur (qu'on vient de tirer de l'eau, à son sauveur). — Prenez ces trente sous, mon ami, je vous dois la vie.

Le sauveur. — Oh vous payez bien plus que ce que ça vaut.

Rédaction et Administration :  
**Pache-Varidel & Bron**  
Lausanne

ABONNEMENT :  
**Suisse, un an 6 fr.**  
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :  
**Administration du Conteur**  
Pré-du-Marché, Lausanne

## A PROPOS DES NOUVEAUX COMMANDEMENTS CONJUGAUX

**I**l E catéchisme spécial préconisé pour les mariés, dans un récent article quelque peu fantaisiste, a suggéré à un autre de nos collaborateurs, Veuf inconsolable, la contre-partie suivante :

*Le bonheur conjugal*

ou : *ce que toute jeune femme devrait savoir.*

1. Avant de se marier, la jeune fille devrait se renseigner auprès de celles qui sont déjà entrées au « Paradis conjugal », sur ce qu'elles pensent des hommes en général.

2. En prenant une bonne moyenne de ces estimations, la décision ne peut être qu'en notre faveur et il n'y aurait bientôt plus de vieilles filles.

3. Une fois devenue « Madame », l'épouse devra prendre garde à ne pas faire, durant son mariage, de bêtises plus grandes que celle-là. Elle a des chances d'être heureuse.

4. Chaque fois que son mari aura une idée raisonnable — ce qui leur arrive aussi — elle devra le reconnaître franchement.

5. Pour habituer son mari à avoir de l'ordre et le faire aimer la propreté dans son intérieur, elle devra lui servir d'exemple.

6. Pour que l'époux prenne aussi des habitudes d'exactitude, quant aux heures des repas, elle s'arrangera pour que ceux-ci soient toujours prêts à l'heure.

7. Elle sera, en dehors des travaux de ménage, toujours proprette et plaisante à voir — et même à bécoter — afin de ne pas fournir à son mari l'occasion de faire des comparaisons au déantage de sa « légitime ».

8. Si son mari a eu les moyens de lui payer une bonne, elle sera patiente avec celle-ci et n'empoisonnera pas l'existence de son « seigneur et maître » par des plaintes amères, chaque fois qu'il rentre de son travail.

9. Elle sera raisonnable, en ce qui concerne ses demandes d'argent pour sa toilette, en ne lui répétant pas, au début de chaque mois : « Tu sais, cheri, que je n'ai absolument rien à me mettre ! »

10. Elle ne fera pas de ridicules scènes de jalouse à son mari, parce qu'une « amie » lui a signalé, « pour son bien », qu'elle a vu son époux faire des gracieusetés à une jeune femme, dans la rue.

11. Elle tâchera de savoir quels sont les plats de prédilection de son gourmand de mari, pour lui en faire la surprise, de temps à autre. Elle n'oubliera pas le jour anniversaire de son mariage, pour que la salle à manger soit fleurie, ce jour-là.

12. Si la voisine de palier lui fait aimement remarquer que son fils est un gamin malcommode, elle ne répliquera pas : « Pardine ! Il tient ça de son père ! »

13. Madame ! Si c'est votre second mariage, ne cassez pas les oreilles à celui qui a bien voulu prendre la succession, en lui vantant trois fois par jour les vertus et qualités de votre premier mari.

*L'oncle Anatole.*

**Nouvelles relations.** — Je ne lui ai pas maché qu'il y avait des centaines de personnes qui n'avaient jamais entendu parler de lui.

— Ça a dû lui en boucher un coin ?

— Boucher un coin... Il est parti immédiatement pour tâcher de leur emprunter de l'argent.